

Les bâtisseurs

A la fin du XIXème siècle, de nombreuses carrières s'ouvrent en Meuse. Les plus célèbres sont à Euville et Lérouville. Des générations de carriers, de tailleurs de pierre et de sculpteurs vont faire vivre cette industrie. La pierre ainsi extraite et travaillée est exportée dans toute l'Europe et servira à la construction de nombreux bâtiments.

Programme du séjour

Lundi Accueil, installation. Evolution des techniques d'exploitation et découverte des techniques actuelles.	Mardi Techniques anciennes d'exploitation et vie des carriers. Initiation à la taille de pierre.
Mercredi La formation des roches, origine de la pierre d'Euville. Rencontre avec un tailleur pierre – découverte des outils.	Jeudi Architecture romane et gothique réalisation de maquettes de monument en pierre. VTT, découverte d'Euville (sa mairie art nouveau, son église ...).
Vendredi Initiation à la taille de pierre Utilisation de la pierre d'Euville : exemple du château de Commercy.	

Selon votre projet pédagogique, il est possible de compléter le programme des activités par :

- architecture
- les utilisations de la pierre (pierre de taille, gravats et fabrication de la chaux)
- découverte du site en VTT

Contact / réservation

Association pour le Développement du
Circuit de la Pierre à Euville Carrière

Villasatel - Hameau des Carrières

55200 EUVILLE

Laetitia DANNER

Tél : 03.29.91.01.69

Ou 06.65.16.05.94

Courriel :

circuitdelapierre@wanadoo.fr

reconnu « [Charte éducation](#) »



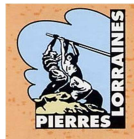
**Parc naturel régional de
Lorraine/Service Education**

Logis Abbatial – rue du Quai - BP 35
54702 PONT A MOUSSON CEDEX

Nathalie KLEIN

Tél. : 03.83.84.25.46

Fax. : 03.83.81.33.60



Classe Parc N°5203
Cycles 3-4

nathalie.klein@pnr-lorraine.com

Conditions

Coût : Pour un séjour de 5 jours comprenant : hébergement, animation prévue au programme, assurance, matériel pédagogique : 200€ à 265€ / élève pour une classe de 25 élèves (tarif à convenir pour un effectif inférieur à 25 élèves).

Période : année scolaire

- Le coût du transport aller-retour du lieu de départ de la classe à Euville est à prévoir en sus.
- Frais pédagogiques : ils dépendent du programme choisi. Ils peuvent être subventionnés en partie par l'Education nationale et par la Direction Régionale des Affaires Culturelles dans le cadre du programme des classes patrimoine.
- Les interventions sont assurées par des professionnels agréés par l'Education nationale et la Direction Régional des Affaires Culturelles.
- Matériel mis à disposition : microscope, lames minces, loupes binoculaires, photothèque, compresseur et outillage pneumatique, outils traditionnels, appareil photo numérique, ordinateur.
- **Modalité d'inscription, par convention :** à l'inscription le versement d'un acompte de 30 % du coût du séjour est demandé ; seul celui-ci a valeur d'inscription définitive.
- Le règlement est à adresser et à libeller à l'ordre de : **Association pour le Développement du Circuit de la Pierre à Euville.**
- Préparation avec l'équipe de d'animation sur demande,
- Il est important de prévoir des vêtements chauds et imperméables en cas de mauvais temps, ainsi que des chaussures adéquates pour la visite d'une carrière (prévoir des vêtements de rechange et une deuxième paire de chaussures).
- Les intervenants et accompagnateurs ne sont pas des accompagnateurs. Les classes doivent être encadrées par les enseignants et leurs accompagnateurs.

Le respect de ces conditions et des horaires participera à la qualité de l'animation proposée

Éducation au territoire du Parc naturel régional de Lorraine - 2017-2018

Réalisée avec la participation financière de la Région Lorraine, de la Direction Départementale des Services de l'Éducation nationale de Meurthe-et-Moselle, du Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz, et selon les programmes des collectivités locales, de l'Etat, du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et de l'Énergie, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, de l'Union Européenne, des partenaires privés.



Classe Parc N°5203
Cycles 3-4

*Pour les dossiers de demande de subvention, se renseigner auprès de votre chef d'établissement pour les collèges ou à l'Inspection Académique (pour les classes primaires).
Faire attention aux délais de dépôt des sessions.*

Éducation au territoire du Parc naturel régional de Lorraine - 2017-2018

Réalisée avec la participation financière de la Région Lorraine, de la Direction Départementale des Services de l'Éducation nationale de Meurthe-et-Moselle, du Rectorat de l'Académie de Nancy-Metz, et selon les programmes des collectivités locales, de l'État, du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et de l'Énergie, de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, de l'Union Européenne, des partenaires privés.